



## BARÈME D'HONORAIRES

Applicables depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024

### 1) VENTE

Tous types de mandat

Montant en Euros	Habitation/Professionnel	Terrain	Commercial/Industriel
Jusqu'à 100 000	Forfait 10 000€	Forfait 10 000€	Forfait 10 000€
De 100 001 à 200 000	10 %	10 %	10 %
De 200 001 à 300 000	8 %	8 %	8 %
De 300 001 à 400 000	7 %	7 %	7 %
De 400 001 à 500 000	6 %	6 %	6 %
Dès 500 001 €	5 %	5 %	5 %

Les montants s'expriment en TTC, Taux de TVA en vigueur applicable de 8,50 % (DROM)

Les honoraires d'agence sont inclus dans le prix de vente affiché, à la charge des acquéreurs

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

### 2) MANDAT DE RECHERCHE

Barème identique au mandat de vente, honoraires à charge acquéreur.

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

### 3) ESTIMATION

Tous types de mandat

<b>Avis de valeur</b>	250€ TTC
-----------------------	----------

Le montant s'exprime en TTC, Taux de TVA en vigueur applicable de 8,50 % (DROM)

### 4) OPERATION DE PROMOTION IMMOBILIERE ET DE MARCHANDS DE BIENS

Tous types de mandat

<b>Tout type de montant</b>	5 %
-----------------------------	-----

Honoraires à charge vendeur, exprimés HORS TVA 8,50 %.

### 5) VENTE HORS DEPARTEMENT 972

Tous types de mandat

<b>Le taux des honoraires d'agence sera conforme aux taux pratiqués dans la région où se situe le bien à vendre</b>
---

Honoraires exprimés HORS TVA applicable au département où se situe le bien à vendre



# Agence Immobilière du Lagon

## 6) LOCATION

Locaux d'habitation nus ou meublés (loi du 6/07/1989)

	Honoraires à la charge du locataire	Honoraires à la charge du bailleur
Visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail	8 € TTC / m <sup>2</sup>	8 € TTC / m <sup>2</sup>
Réalisation de l'état des lieux	3 € TTC / m <sup>2</sup>	3 € TTC / m <sup>2</sup>

	Honoraires à la charge du locataire	Honoraires à la charge du bailleur
Entremise, Négociation, visite du preneur, constitution de son dossier, rédaction du bail, état des lieux	-	25% tarif du séjour
Taxe de séjour	Information en Mairie de la commune rattachée	-

## 7) LOCATION IMMOBILIER PROFESSIONNEL

Tous types de mandat

Baux commerciaux et professionnels	12,5% HT du loyer annuel à la charge du preneur
------------------------------------	---